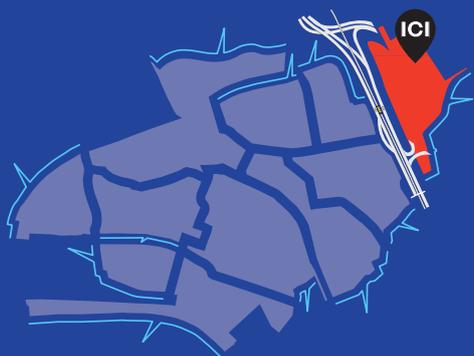


COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER

Les Alouettes

DU MERCREDI 29 MAI 2024



DE QUOI AVONS- NOUS PARLÉ ?

- 1- Évolution du réseau des transports en commun à Fontenay-sous-Bois (fin du fonctionnement de la Navette, nouveau trajet du bus 116, calendrier de l'arrivée de tramway, des lignes 1 et 15)
- 2- Date de restitution de l'expérimentation de la mise en sens unique de la rue Louis-Auroux
- 3- Présentation du projet de l'équipement public rue Louis-Auroux et de la mise en place d'un comité d'usagers
- 4- Point sur la Grange et son devenir
- 5- Information sur le projet artistique du pont jaune



Point 1

Deux La Société des Grands Projets présente l'arrivée de la ligne 15 : Les travaux préparatoires pour la station Val de Fontenay se sont achevés en 2023. A Fontenay sous Bois, trois ouvrages doivent être réalisés, dont deux de service : l'un au Nord, l'autre au Sud. Les bâtiments de péripole vont être démolis. La ligne 15 passera en parallèle de l'A86. La gare sera un pavillon, avec une esplanade. Un travail collaboratif sera mené avec la Société Publique Locale (SPL). Le calendrier des travaux :

À partir de fin juin, déconstruction de péripole.

À partir d'octobre jusque 2025, fondation et terrassement.

De 2026 à 2028, creusement du tunnelier.

2030, fin des travaux.

2031, mise en service.

À chaque étape du chantier, les habitant.e.s seront informé.e.s via divers outils de communication. L'agent de proximité est Aliman Souane.

M. Yoann Rispal, conseiller municipal au Transports collectifs et au pôle gare, poursuit : Concernant le prolongement de la ligne 1, les stations desservies seront : les Rigollots, les Grands Pêcheurs et Val de Fontenay (en correspondance avec la ligne 15). Malgré la forte mobilisation lors de l'enquête publique pour le prolongement, l'avis rendu était défavorable. Les raisons étaient : les impacts économiques à Neuilly et les impacts environnementaux dans le Bois de Vincennes. Mais en décembre 2023,

nous avons eu confirmation des crédits pour la reprise des études et les premières acquisitions foncières dans le Contrat de Plan Etat Région (CPER). Reprise des études courant 2024, et nouvelle enquête publique en 2026.

Le prolongement de la ligne du tramway (terminus gare de Val de Fontenay) est un vieux projet, mais il a longtemps rencontré une vive opposition à Noisy-le-Sec. Une première phase de travaux a commencé, une deuxième phase aura lieu en 2026 à Fontenay. La mise en service est prévue pour 2029. Trois stations sont prévues à Fontenay : à Val de Fontenay, avenue de Lattre-de-Tassigny ; station Faidherbe, au niveau du concessionnaire Mercedes ; station au niveau du nouveau cimetière de Vincennes, impliquant une requalification du rond-point.

Autre projet : la nouvelle ligne du bus des Bords de Marne. L'enquête publique aura lieu cet automne. Démarrage des travaux en 2027. Mise en service en 2030. Le bus reliera Chelles, Gagny, Le Perreux, Neuilly et Fontenay en site propre.

Au sujet de l'arrêt du service de la navette : le service est financé par la Ville à hauteur de 500 000 euros par an, mais nous constatons une baisse de 30% de la fréquentation. De surcroît, en raison de la mise en concurrence, la RATP ne pourra plus exploiter la ligne au 1er janvier 2025. Pour prendre le relais, la Ville va renforcer son service de transport à la demande des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite, service gratuit depuis le 1^{er} mars.

La mise en place du prolongement de la ligne de métro 11 fin mai-début juin 2024 entraîne la restructuration du réseau de bus sur la commune. À partir de juin 2024 : le bus 116 aura un nouveau tracé, avec plusieurs arrêts à Fontenay : Alouettes, Val de Fontenay, Picasso, Jean-Macé, Médiathèque/CMS, Théâtre Jean-François Voguet, Verdun, le Plateau, jusqu'à Montreuil aux Grands Pêcheurs. Également en juin : le bus 145 arrivera à Fontenay, desservira les Alouettes et sera terminus à Val.

La ligne 118 va évoluer et bénéficier d'un renfort d'offre à partir de juin 2024. Le terminus sera désormais à Val de Fontenay afin d'augmenter la régularité et de faire baisser le temps d'attente entre les passages. À partir de juin, le tracé entre Val de Fontenay et Rosny sera repris par le 124, qui desservira de nouveaux quartiers de Fontenay et bénéficiera de moyens supplémentaires (10 bus en plus).

Par ailleurs, le prolongement du Noctilien (N11) permettra de desservir Fontenay via les Rigollots jusque Val de Fontenay. Nous demandons également des renforts sur les lignes de bus existants et un nouveau tracé pour le bus 210. Et nous travaillons toujours à mettre en place la ligne de crête.

Vous avez dit : Pour la ligne 15, les travaux se dérouleront aussi de nuit ? Quelles mesures sont envisagées pour limiter les nuisances sonores ?

Les arbres de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny seront préservés ?

Combien de camions sont prévus ?

Quels sont les critères du parcours de toutes ces lignes ?

Réponse : Concernant les nuisances des travaux de la ligne 15, des dispositifs anti-bruit seront mis en place avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny. Les horaires seront les mêmes que pour des travaux « normaux ». Au sujet des camions, ils arriveront et repartiront par l'A86. Il est prévu 150 camions par jour au plus fort des travaux, puis une cinquantaine.

Un certain nombre des arbres de l'avenue sont malades. Les arbres coupés seront remplacés. Au bout du compte, il y en aura davantage qu'aujourd'hui.

Quant aux tracés des lignes, il y a eu des études géologiques et des études de trajet.

Vous avez dit : Des expropriations étaient prévues à Neuilly pour le prolongement de la ligne 1. Est-ce que cela concernerait aussi des habitant.e.s de Fontenay ?

Réponse : Les études n'ont pas encore repris, mais le but n'est pas d'exproprier davantage. Les expropriations nécessaires

au prolongement de la ligne seraient plus loin que le territoire communal.

Vous avez dit : Il y aura beaucoup d'afflux à Val de Fontenay, comment allez-vous le gérer au niveau des quais notamment ?

Réponse : Le projet Pôle-gare Val-de-Fontenay permettra de s'adapter au nouveau flux. Les espaces seront élargis, des aménagements seront créés. Il y aura un accès supplémentaire devant la gare routière, de nouveaux bâtiments voyageurs, ainsi qu'un passage souterrain sous l'A86 et le RER E sans valideur. Nous prenons très au sérieux le problème de l'afflux du RER A. Mais nous ne pouvons pas intervenir sur la taille des quais. En revanche, il sera possible de libérer les quais, en déplaçant du mobilier publicitaire par exemple.

Vous avez dit : Rue Carnot, je suis inquiet de la densité du trafic, surtout s'il y a des camions supplémentaires.

Réponse : Cela représentera 0,3% de trafic supplémentaire.

Vous avez dit : Au 19 rue du Bois-Galon, est-ce qu'il y a une zone de travaux ?

Réponse : C'est l'Établissement Public Foncier d'Ile-de-France (EPFIF) qui a préempté dans le cadre du projet Alouettes Est.

Point 2

L'objectif de l'expérimentation de la mise en sens unique de la rue Louis-Auroux est d'apaiser le quartier en termes de trafic.

Un débat sur le sujet s'est tenu il y a deux mois. Il se trouve que le trafic s'est reporté sur les rues du Bois Galon et du Bois des Joncs Marins. La Ville travaille à une solution et souhaite élargir le périmètre de réflexion. Depuis longtemps, un appel est lancé en direction de Neuilly-Plaisance et du Perreux pour mener collectivement cette réflexion. Nous vous présenterons un nouveau plan de circulation, tout en gardant le sens unique, lequel permet de sécuriser les abords du nouveau parc et d'apaiser le quartier. Il y aura des aménagements et des places de

stationnement autour du parc. Tout le long de la rue de la Prairie, une barrière a été posée, et ce, en bonne intelligence avec les habitant.e.s.

Vous avez dit : Je suis du Perreux. Il faut faire des simulations de flux.

Réponse : La rue Louis-Auroux était utilisée comme raccourci. Nous étions à plus de 8000 véhicules par jour. La Ville de Fontenay a lancé une étude conséquente et coûteuse. Notre proposition de réflexion commune avec les villes de Neuilly et du Perreux tient toujours.

Vous avez dit : Le parc n'est pas ouvert, mais les enfants s'y rendent malgré tout. C'est dangereux. Le parc n'est pas surveillé.

Réponse : Le parc ouvrira en juin. Mais les aires de jeux ne sont pas dangereuses. La sécurité est passée il y a longtemps.

Vous avez dit : Au 98 rue du Bois Galon, il y a préemption et des mécaniciens amateurs sur les trottoirs. En matière d'aménagement de pistes cyclables, qu'est-il prévu ?

Réponse : Il y aura l'itinéraire vélo métropolitain et l'itinéraire gare-gare. Concernant le 98 rue du Bois Galon, nous allons vérifier. Quant au sujet de la mécanique sauvage, la police municipale passe dès que cela est possible. De plus, les projets d'aménagement urbain permettront de restructurer l'activité des entreprises et ainsi de régler ce problème.

Point 3

Le nouveau parc Dulcie September ouvrira courant juin. L'équipement public Rosa Parks sera polyvalent, de proximité, exemplaire sur le volet environnemental. L'accès principal se fera par la rue Louis-Auroux. Les travaux ont commencé en mai 2023. Livraison prévue en juillet. Les pierres meulières de l'ancien pavillon de la Croix Rouge ont été réutilisées pour l'espace

extérieur. De même, toujours dans cette idée de réemploi, le gravas concassé du pavillon a été réutilisé. Concernant les usages, la concertation a été menée avec les enfants et les équipes d'animation et d'enseignement. Mais c'est aussi à l'usage des associations, des services et des habitant.e.s que tout cela se construira. La Ville souhaite qu'un comité des usager.ère.s assure le suivi citoyen de l'équipement. L'inauguration du parc aura lieu en septembre.

Vous avez dit : Le parc sera ouvert 24h/24, mais est-ce qu'il y aura un gardien ?

Réponse : Il y aura des plages horaires avec un agent au sein de l'équipement.

Vous avez dit : Les arbustes de la rue Louis-Auroux sont trop grands. Qui va les couper ?

Réponse : Nous avons sollicité les Espaces Verts. Cependant, il y a des arbustes qui appartiennent à IDF Habitat. C'est alors au bailleur de les tailler.

Point 4

Le projet d'urbanisme transitoire arrive à son terme. Le bail de la Grange a déjà été prorogé d'un an. Nous menons une réflexion pour assurer la poursuite de la Grange. Pour rappel, un autre tiers lieu a été inauguré récemment : Les Bains Douches.

Point 5

Un projet de street art est prévu pour embellir le pont jaune des Alouettes, mais des endroits doivent être encore réparés. La fresque sera réalisée courant 2025. Le budget est élaboré, l'appel à projet a été lancé.

Vous avez dit : Nous souhaiterions que les enfants et les habitant.e.s soient en partie associés au projet.

Réponse : Une partie du projet sera participative. Mais il est nécessaire d'avoir des porteurs de projet, en association avec des artistes.